

PUBLIÉ LE 01/08/2025

# Protexel 50 UI/mL, poudre et solvant pour solution injectable – [protéine C humaine]

Tension d'approvisionnement 01/08/2025

## DCI

Protéine C humaine

## Indications

Ce médicament est indiqué dans :

- Les déficits constitutionnels sévères en protéine C, homozygotes ou hétérozygotes composites du nouveau-né responsables d'une thrombose veineuse sévère et massive et de l'adulte lors du relais héparine/antivitamine K pour éviter la nécrose cutanée ;
- La prévention de la thrombose chez l'hétérozygote lors d'interventions chirurgicales et de césariennes, en cas d'inefficacité ou de contre-indication du traitement héparine/antivitamine K.

## Laboratoire exploitant

LFB Biomédicaments

## Observations particulières

- Situation à l'hôpital : tension
- Extension exceptionnelle de la durée de validité de 2 lots de Protexel 50 UI/mL (Protéine C humaine) : Lot 24L09618 et 24L09630
- ↓ Consultez le courrier d'information du LFB à l'attention des professionnels de santé (01/08/2025)
- Date de remise à disposition prévue : fin 2025

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les pharmaciens de ville est suspendue à compter du 01/08/2025. Les dispositions des articles L. 3121-1 et L. 3121-2 du Code de la Santé Publique, relatives à la vente et à l'exportation de médicaments, ne s'appliquent pas aux médicaments concernés. Les dispositions des articles L. 3121-1 et L. 3121-2 du Code de la Santé Publique, relatives à la vente et à l'exportation de médicaments, ne s'appliquent pas aux médicaments concernés. Jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national, la vente et l'exportation du médicament par les pharmaciens de ville est suspendue à compter du 01/08/2025. Les dispositions des articles L. 3121-1 et L. 3121-2 du Code de la Santé Publique, relatives à la vente et à l'exportation de médicaments, ne s'appliquent pas aux médicaments concernés.